

L'auberge a inventé l'agence de colocation

Le succès a été au rendez vous dès la première agence ouverte en 2004. L'agence a été implantée dans 3 grandes villes : Marseille, Paris, Lyon et elle ouvre ses portes à Lille en Juin.

L'IDEE

Bâtie sur le constat simple que malgré les difficultés légales (absence de baux adaptés) et la méfiance des propriétaires envers les groupes de colocataires, la colocation se développe, L'auberge grâce à ses contrats novateurs et exclusifs permet de supprimer les contraintes administratives pour les locataires (bail commun, partage des contrats EDF) et de rassurer les propriétaires (loyers garantis).

Le concept est novateur et très séduisant et les demandes affluent : les bénéfices sont conséquents.

LE DEVELOPPEMENT.

Très vite des entrepreneurs s'intéressent à l'agence, les fondateurs de L'auberge décident donc de franchiser leur activité pour assurer le développement rapide de leur marque.

Trois autres agences voient donc le jour dans des villes à forte population étudiante :

-à **Lyon** en 2008 (responsables : Christophe Kayabalyan/ Sébastien Chanteur)

-à **Paris** en 2009 (responsable Eloïse Bele)

-Et enfin la 3ème franchise et quatrième implantation de l'auberge en 2010 dans la ville de **Lille** (qui accueille 7% des étudiants français).

L'auberge, positionnée sur un marché en plein essor est donc promue à un bel avenir. L'objectif étant désormais de développer des franchises dans toutes les villes françaises à forte population étudiante avec comme priorité Toulouse, Bordeaux, Rennes, Montpellier et Nantes.

Contact presse : jevans.lauberge@gmail.com

06 17 15 67 63



42 rue Sainte – 13001 Marseille
Tel : 04 91 900 100

www.L-auberge.com